Fiche technique sur les exigences pour la mise en service d'installations de pompage pour eaux usées

Chère cliente, cher client

Afin de pouvoir garantir un montage et une mise en service sans problème de l'installation que vous avez commandée, les points suivants doivent être vérifiés et garantis au préalable.

Veuillez tenir compte du fait que nous avons besoin d'environ 5 jours ouvrables après réception du formulaire rempli avant de pouvoir procéder à la mise en service.

Pour des raisons de sécurité, une personne supplémentaire est requise sur place pour les demandes de service concernant les installations techniques d'évacuation des eaux usées dans des zones clôturées ainsi que les installations de citernes. Nous vous prions de nous en informer immédiatement, si vous n'êtes pas en mesure de mettre une telle personne à notre disposition.

Veuillez clarifier les points suivants au préalable :

Montage :

- Accès au bâtiment / à l'objet garanti, y compris parking disponible □ Oui
- Le puits est librement accessible ? □ Oui
- Le puits est-il nettoyé le jour même, avant le montage ? □ Oui
- La ventilation du puits est-elle assurée ? □ Oui
- Les parties impliquées sont-elles informées du montage ? □ Oui
- Y a-t-il un électricien sur place pour raccorder la pompe/la commande ? □ Oui
- La conduite de pression est-elle raccordée à la canalisation ? □ Oui
- Personne de contact présente sur place / joignable ? □ Oui

Mise en service (au cas où le montage n'est pas effectué par le fournisseur de la pompe) :

- Les puits, les conduites d'amenée et la conduite de pression sont nettoyés et exempts de gravats ☐ Oui
- La/les pompe(s) est/sont-elle(s) montée(s) et raccordée(s) hydrauliquement conformément à la notice d'utilisation et peuvent-elles être démontées à tout moment ? ☐ Oui
- Les câbles de la (des) pompe(s) et du flotteur sont-ils rentrés et la commande
- est-elle montée selon le manuel d'utilisation / schéma ? (supports accessibles par le haut) ☐ Oui
- Raccordement électrique fixe disponible / fusibles enclenchés et la commande raccordée et contrôlée conformément à l'OIBT ? ☐ Oui
- Raccordement électrique à partir d'une alimentation provisoire des chantiers ? (2 interventions de service nécessaires) ☐ Oui
- Raccordement d'eau fraîche à proximité du puits et en quantité suffisante disponible ? (temps de remplissage max. 15-30 minutes sinon, veuillez nous en informer) ☐ Oui
- Personne de contact présente sur place / joignable ? ☐ Oui

Veuillez noter :

Les temps d'attente ou les travaux supplémentaires et/ou les interventions de service (instruction) qui ne sont pas compris dans le montage ou la mise en service, sont facturés séparément au client.